

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> PRESS TO TALK DEVICES (PTT)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W6399-14FB36/A	<b>Date</b> 2013-08-28
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W6399-14FB36	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$QD-008-23989	
<b>File No. - N° de dossier</b> 008qd.W6399-14FB36	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-09-13</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Van Dusen, Eric	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 008qd
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-5816 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-0636
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Defence Communications Division. (QD)  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III, 8C2  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D-1	CFB Petawawa 46 Centurion Rd., Bld Z106 Petawawa, ON K8H 2X3 Attention: Dean H - 613-687-5511 x 4333	I-1	Department of National Defence Canadian Special Operations Forces Command (CANSOFCOM) COS FD 101 Colonel By Dr. Attn: Stephanie Way, DLP 6-2-1-1 Ottawa, ON K1A 0K2 Canada
D-2	Dwyer Hill Training Center 8355 Franktown Road., Bldg #14 Richmond, ON K0A 2Z0 Attention: Evan S - 613-838-4756 x 2620	W6399	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CANADIAN SPECIAL OPERATIONS FORCES FORCES COMMAND (CANSOFCOM) COS FD 101 COLONEL BY DR. ATTN: STEPHANIE WAY, DLP 6-2-1-1 OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire		Del. Offered Liv. offerte
						Destination	FOB/FAM Plant/Usine	
1	INVISIO PTT DEVICES PART # P-M20-121000-04-0028	D - 2	W6399	200	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein See Herein
		D - 1	I - 1	5	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	
		Total		205	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	

---

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations exigées avec la soumission
2. Attestations additionnelles exigées avec la soumission

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clauses du Guide des CUA
13. Instructions d'expédition
14. Préparation de la Livraison
15. Destinataires

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6399-14FB36/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

008qdW6399-14FB36

Buyer ID - Id de l'acheteur

008qd

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6399-14FB36

---

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

Le ministère de la Défense nationale veut acheter, dans un contexte d'exclusivité, des dispositifs de bouton commutateur « parole » (numéro de pièce P-M20-121000-04-0028), qui sont fabriqués par la société Invisio Inc.

### **3. Compte rendu**

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

---

## **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### **1.1 Clauses du Guide des CUA**

B1000T (2007-11-30) Condition du matériel

B4024T (2006-08-15) Aucun produit de remplacement

### **2. Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **3. Demandes de renseignements - en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention " exclusif " vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention " exclusif " feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **4. Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6399-14FB36/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

008qdW6399-14FB36

Buyer ID - Id de l'acheteur

008qd

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6399-14FB36

---

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière - 1 copie papier;

Section II : Attestations - 1 copie papier.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Les termes suivants de la base de paiement s'appliquent:

Incoterms 2000:	RDNA Rendu droits non acquittés (Edmonton, AB)
Droits de douane canadiens:	Inclus.
Frais de transport et d'emballage:	Inclus.
TPS/TVH:	Extra, s'il y a lieu.

Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour tous les articles énumérés à la page deux (2) des présentes.

#### Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

##### 1.1 SACC Manual Clauses

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

---

## PART 4 - EVALUATION PROCEDURES AND BASIS OF SELECTION

### 1. Evaluation Procedures

(a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions.

(b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 1.1 Financial Evaluation

1. Le prix de la soumission sera évalué comme suit :

a. les soumissionnaires doivent proposer des prix fermes, Incoterm 2000, RDA, et la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) exclue.

2. Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.

#### 1.2 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### 2. MÉTHODE DE SÉLECTION

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

---

## PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/index.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " du PCF au moment de l'attribution du contrat.

---

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 2. Besoin

Le ministère de la Défense nationale veut acheter, dans un contexte d'exclusivité, des dispositifs de bouton commutateur « parole » (numéro de pièce P-M20-121000-04-0028), qui sont fabriqués par la société Invisio Inc.

#### 2.1 Biens et (ou) services optionnels

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à Besoin du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans les deux années de la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_.

### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Eric Van Dusen  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Secteur des projets de défense et des grands projets  
Division des communications de la défense (QD)  
Place du Portage, Phase III, 8C2  
11, rue Laurier  
Gatineau (QC) K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-5816 Télécopieur: (819) 956-0636

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6399-14FB36/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

008qdW6399-14FB36

Buyer ID - Id de l'acheteur

008qd

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6399-14FB36

---

Courriel: eric.vandusen@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ .

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

## 5.3 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est :

Stephanie Way, DLP 6-2-1-1

STEPHANIE.WAY@forces.gc.ca

Canadian Special Forces Command, (CANSOFCOM)

101 Colonel By Drive, Ottawa ON K1A 0K2

613-945-2788

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

## 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6399-14FB36/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

008qdW6399-14FB36

Buyer ID - Id de l'acheteur

008qd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6399-14FB36

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ .

## **6. Paiement**

### **6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de \_\_\_\_\_ \$ en dollars \_\_\_\_\_, RDNA Rendu droits non acquittés. La taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

### **6.2 Limite de prix**

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16) Limite de prix.

### **6.3 Méthode de paiement**

H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

### **6.4 Clauses du guide des CCUA**

C2000C (2007-11-30) Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

C2604C (2010-01-11) Droits de douane, taxes d'accise et TPS ou TVH - non résident

C2611C (2007-11-30) Droits de douane - l'entrepreneur est l'importateur

## **7. Instructions relatives à la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Stephanie Way, DLP 6-2-1-1  
STEPHANIE.WAY@forces.gc.ca  
Canadian Special Forces Command, (CANSOFCOM)  
101 Colonel By Drive, Ottawa ON K1A 0K2  
613-945-2788

B. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Instruction aux agents de négociation des contrats : Insérer toute distribution additionnelle selon le cas. Ce qui suit est un exemple:

C. Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

## **8. Attestations**

### **8.1 Conformité**

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses

déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2013-04-25) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ .

### 11. Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16) Contrat de défense

### 12. Clauses du Guide des CCUA

B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

D2001C (2007-11-30) Etiquetage

D2025C (2008-12-12) Matériaux d'emballage en bois

D5328C (2007-11-30) Inspection et acceptation

D5545C (2010-08-16) ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité-Exigences (CAQ C)

D6010C (2007-11-30) Palettisation

D9002C (2007-11-30) Ensembles incomplets

G1005C (2008-05-12) Assurances

### 13. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits non acquittés (RDNA) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un fournisseur commercial.

### 14. Préparation de la Livraison

L'entrepreneur doit préparer tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles à raison d'une unité par paquet.

### 15. Destinataires

Dwyer Hill Training Center

8355 Franktown Road., Bldg #14

Richmond, ON K0A 2Z0

Attention: Evan S – 613-838-4756 x 2620

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6399-14FB36/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

008qdW6399-14FB36

Buyer ID - Id de l'acheteur

008qd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6399-14FB36

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

CFB Petawawa  
46 Centurion Rd., Bld Z106  
Petawawa, ON K8H 2X3  
Attention: Dean H – 613-687-5511 x 4333